



ASSOCIATION DES FAMILLES FRIGON INC.

<http://www.frigon.org>

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE LE 24 AOÛT 2024

Le thème est :

« LA SURVIE »

Activités de la journée

9h30 : Inscription des participants et participantes pour l'Assemblée au

*Vieux Presbytère de Batiscan,
340, rue Principale
Batiscan, QC G0X 1A0
Téléphone : (418) 362-2051*

10h00 : Assemblée générale annuelle 2024.

12h30 : Dîner

14h00 : Conférencier sur la vie Louis Joliet

15h30 : Diaporama de Georges E. Frigon (337 diapositives)
1994 à 2006
Diaporama de Claude Frigon et François Frigon
(72 diapositives) 2007 à 2023 sur les assemblées
annuelles

17h00 : Fin des activités

17h30 : Souper au « Restaurant le Toit Rouge »
165, rue Principale
Sainte-Anne-de-la-Pérade, QC
G0X 2J0



ASSOCIATION DES FAMILLES FRIGON INC.

<http://www.frigon.org>

Procès-verbal de l'assemblée générale annuelle
au Vieux Presbytère
340 Rue Principale, Batiscan, QC G0X 1A0
le samedi 24 août 2024 à 10h00

Thème : **La SURVIE**

La liste des membres présents et des accompagnateurs est en annexe. ▼

▼ INDIQUE QUE LE DOCUMENT EST DÉPOSÉ EN ANNEXE DU PROCÈS-VERBAL

Début de la réunion : 10h18

1. **MOT DE BIENVENUE**

Le président Gérald (116) souhaite la bienvenue aux participants et déclare l'assemblée ouverte.

2. **LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR ▼**

La lecture est faite par Gérald (116), aucun ajout et/ou correction n'est requis. Gérald (116) propose l'adoption de l'ordre du jour, appuyé par Luc (3).

➤ Adopté à l'unanimité.

3. **LECTURE ET ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE L'AGA DU 26 AOÛT 2023 ▼**

Le secrétaire André (290) fait lecture du procès-verbal. Aucun ajout et/ou correction n'est requis. Gérald (116) propose l'adoption du procès-verbal, appuyé par René (75).

➤ Adopté à l'unanimité.

4. **RAPPORT DU PRÉSIDENT ▼**

Le président Gérald (116), dans son rapport, évoque

- la difficulté de recruter des membres impliqués dans le CA ainsi que dans les recherches
- la saine gestion des finances avec un actif de 14 000,00 \$

Pierre (309) propose l'adoption du rapport du président. Ivanhoé (80) appuie.

➤ Adopté à l'unanimité.

Association des Familles FRIGON INC.

André Pelletier, secrétaire

5. **RAPPORT DU SECRÉTAIRE ▼**

Dans son rapport, le secrétaire André (290) fait mention

- des activités de l'association, de la rédaction et de la distribution des Ordres du jour et des procès-verbaux des réunions du CA et de l'AGA.
- de l'achat de clés USB pour assurer la sauvegarde des données de l'association.
- que le travail d'analyse des documents à sauvegarder est commencé mais devra être complété.

André (290) remercie les membres du CA qui l'ont épaulé durant son mandat et remercie les membres de l'association des familles Frigon pour lesquels il a été heureux de travailler.

Gérald (116) propose l'adoption du rapport du secrétaire, appuyé par François (130).

➤ Adopté à l'unanimité.

6. **RAPPORT DU TRÉSORIER ▼**

Le trésorier François (130) informe les membres

- de la situation financière de l'association. L'encaisse est de 1 866,36 \$ avec des placements de 11 308,40 \$ et des intérêts de placements de 18,69 \$ pour un actif total de 13 193,45 \$ au 31 mars 2024.
- de la composition des membres répartis selon leur date d'expiration
- et réitère qu'il tire sa révérence officiellement aujourd'hui, le 24-08-2024

Aucun ajout et/ou correction n'est requis. André (290) propose l'adoption du rapport du trésorier, appuyé par Jacques (104)

➤ Adopté à l'unanimité.

7. **RAPPORT DU COMITÉ INTERNE SUR LA VÉRIFICATION DES ÉTATS FINANCIERS ▼**

Le rapport est lu par Andrée Perron, membre du comité d'audit interne. Selon le comité, les états financiers pour l'exercice se terminant le 31 mars 2024 sont conformes aux normes en vigueur pour les organismes tels que l'association. En foi de quoi, ils ont signé.

L'adoption du rapport est proposée par Gérald (116) et appuyée par René (75).

➤ Adopté à l'unanimité.

8. **NOMINATION DES MEMBRES DU COMITÉ D'AUDIT INTERNE POUR LA NOUVELLE ANNÉE**

Pierre (4), après avoir accepté d'être membre du comité d'audit, se désiste pour être membre du CA

Claude (256), après avoir refusé d'être membre du comité d'audit, se ravise et accepte d'être membre du comité d'audit

François (130) accepte d'être membre du comité d'audit

Andrée Perron (non membre) accepte également

L'acceptation des 3 membres composant le comité d'audit est proposée par Gérald (116), appuyée par André (290)

➤ Adopté à l'unanimité.

9. **RAPPORT DU RESPONSABLE DU COMITÉ DE LA BASE DE DONNÉES GÉNÉALOGIQUES ▼**

La lecture du rapport est faite par Chantal (310). Elle présente les réalisations de la dernière année et donne un aperçu des activités pour la prochaine année.

Sur le rapport présenté, il est fait mention de 21 512 descendants de François Frigon. Or, ce nombre est la somme des 13 885 descendants de François Frigon et de 7 627 conjoints. Une proposition est faite pour que le nombre de descendants affiché sur le rapport soit le nombre des descendants de François Frigon, excluant les conjoints. Pour ce rapport, le nombre de descendants doit se lire 13 885.

L'adoption du rapport corrigé est proposée par Denise (121), Jean-René (11) appuie.

➤ Adopté à l'unanimité.

10. **RAPPORT DU RESPONSABLE DU COMITÉ DU BULLETIN ▼**

François (130) fait lecture de son rapport. Il remercie tous ceux et celles qui participent au bulletin, avec mention spéciale à Claire (279) et Jacques (104) pour la traduction. François réitère qu'il se retire complètement du bulletin et qu'il est toujours à la recherche d'un remplaçant.

L'adoption du rapport du responsable du comité du bulletin est proposée par Sylvie (27) et appuyée par René (75).

➤ Adopté à l'unanimité.

11. **RAPPORT DU RESPONSABLE DU COMITÉ DE RECHERCHE ▼**

Gérald (116) fait lecture de son rapport de recherche. Des recherches effectuées sur Geneanet ont permis de trouver 237 nouveaux Frigon. Par contre, les recherches en France sont assez complexes à faire, obligeant souvent à rechercher dans les registres de chacune des paroisses consultées.

François (130) propose l'adoption du rapport du responsable du comité de recherche, Pierre (309) appuie.

➤ Adopté à l'unanimité.

12. **RAPPORT DU RESPONSABLE DU SITE INTERNET ▼**

Jean-René (11) fait lecture de son rapport et explique tous les ajouts qui y ont été faits.

Jean-René (11) demeure comme personne ressource, mais le nouveau responsable du site Internet est François (130).

Ivanhoé (80) propose l'adoption du rapport du responsable du site internet, appuyé par Louise (32).

➤ Adopté à l'unanimité.

13. **AMENDEMENT DE L'ARTICLE 34 DES RÈGLEMENTS GÉNÉRAUX ▼**

L'actuel règlement 34 des règlements généraux de l'Association des familles Frigon Inc. stipule que *5% des membres présents à l'assemblée constituent le quorum*.

Afin d'assurer une meilleure représentativité des membres, il est proposé de modifier le règlement 34 en y ajoutant **après la mention du 5% AVEC UN MINIMUM DE 7 MEMBRES**. François (130) propose l'adoption du règlement 34 tel qu'amendé, appuyé par Ivanhoé (80).

➤ Adopté à l'unanimité le 24 août 2024

14. NOMINATION D'UN(E) PRÉSIDENT(E) D'ÉLECTION

Louise (32) propose Ivanhoé (80) comme président d'élection. Gérald (116) appuie.
Ivanhoé (80) accepte.

15. ÉLECTION À LA PRÉSIDENTENCE

René (75) avec l'appui de Pierre (309) propose Gérald (116)
Aucune autre proposition n'est faite.

➤ ***Gérald Frigon (116)** *accepte.* Il est nommé président.
Adopté à l'unanimité.

16. ÉLECTION DES AUTRES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION (14 membres)

PROPOSÉE PAR	APPUYÉ PAR	ADMINISTRATEUR	PROPOSITION
Gérald (116)	François (130)	*Pierre Frigon (309)	<i>accepte</i>
Gérald (116)	Louise (32)	<i>Chantal Frigon (310)</i>	<i>décline</i>
Gérald (116)	Denise (121)	<i>Manon Frigon (316)</i>	<i>décline</i>
Pierre (309)	Gérald (116)	*Francine Frigon (313)	<i>accepte</i>
Gérald (116)	Claude (256)	<i>Denise Frigon (121)</i>	<i>décline</i>
Ivanhoé (80)	André (290)	<i>Luc Frigon (3)</i>	<i>décline</i>
Claude (256)	Gérald (116)	<i>Lucie Frigon (56)</i>	<i>décline</i>
Claude (256)	Gérald (116)	*Pierre Frigon (4)	<i>accepte</i>

➤ ***Le conseil d'administration est composé de 4 personnes *.***
Toutes les nominations sont adoptées à l'unanimité.

17. VARIA

17,1 Ivanhoé (80) émet un commentaire sur le site Web en anglais

17,2 Claude (256) remercie Claire Renaud-Frigon (279), Jacques Frigon (104), François Frigon (130) et Jean-René Frigon (11) pour leurs implications et services rendus.

18. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

François (130) propose la levée de l'assemblée. André (290) appuie.
L'assemblée se termine à 11h57

Entériné à l'assemblée du _____

secrétaire de l'association

Association des Familles FRIGON INC.

André Pelletier, secrétaire

Rapport du président

L'équipe de bénévoles diminue grandement, tant pour ce qui est de la recherche que pour l'administration. C'est pourquoi nous avons lancé un cri d'alarme pour de nouveaux membres. Nous constatons que vous avez bien répondu pour venir à l'assemblée et cinq nouveaux membres se sont inscrits et un ancien qui nous est revenu. J'espère que vous serez aussi nombreux à accepter de joindre l'équipe, que ce soit comme recherchiste ou comme administrateur. Plus particulièrement, nous recherchons un nouveau responsable du bulletin. Sans le bulletin, nous n'avons plus de contact avec nos membres.

Nos finances sont saines avec un actif de l'ordre de 14,000 \$. Les responsables de comités vous présenteront leur rapport à tour de rôle. Portez attention à ce qu'ils font et demandez-vous si vous pouvez contribuer. L'Association ne peut subsister sans ses bénévoles.

Gérald Frigon, prés.

Association des familles Frigon



ASSOCIATION DES FAMILLES FRIGON INC.

<http://www.frigon.org>

Assemblée générale annuelle le 24 août 2024

Rapport annuel du secrétaire

Depuis la dernière assemblée générale annuelle tenue à Laval le 26 août 2023, l'association a tenu trois réunions régulières du CA, soit le 21 octobre 2023, le 20 janvier 2024 et le 27 avril 2024.

Je me suis acquitté de ma tâche de secrétaire en prenant en considération les attentes des autres membres du CA pour rédiger l'ordre du jour de chaque réunion. Le procès-verbal de chaque réunion est consigné avec rigueur en respectant le plus possible l'exactitude des échanges et des propositions qui en découlent. Tous les ordres du jour et les procès-verbaux sont transmis aux membres du CA et du CA+.

Bibliothèque et Archives nationales du Québec a refusé d'accepter nos documents de l'association. À la suite de ce refus, le conseil d'administration propose de mettre sur le site de l'association des familles Frigon Inc. le maximum de documents pour assurer le plus possible leur pérennité.

Le secrétaire est le gardien de la mémoire de l'association. Pour assurer la sauvegarde des données de l'association, cinq (5) clés USB ont été achetées.

Beaucoup de documents en format divers (CD, VHS, papier, photo, etc.) doivent être analysés, épurés puis scannés pour ne conserver que ceux qui ont une valeur réelle pour l'association. Ce travail est commencé mais devra être complété.

L'année dernière, lors de l'assemblée générale, j'ai accepté d'être encore membre du CA en mentionnant que c'était ma dernière année. Au cours des deux années où j'ai été secrétaire de l'association, j'ai toujours travaillé en collégialité avec tous les membres du CA. Je me suis acquitté de ma tâche de secrétaire avec rigueur et exactitude, exprimant et défendant mes idées, toujours motivées par les meilleurs intérêts pour l'association. Mon temps est fait. Je passe le relais, le flambeau à quelqu'un d'autre.

Merci à tous les membres du CA qui m'ont accepté, m'ont secondé, m'ont facilité le travail pour que je sois au meilleur dans l'exercice de mes fonctions de secrétaire.

Merci à vous tous, membres de l'association des familles Frigon Inc., je suis heureux de vous avoir servi.

André Pelletier (290)

Secrétaire

Association des familles Frigon Inc.



Association des familles Frigon inc.

<http://www.frigon.org>

**Assemblée annuelle 2024
Au «Vieux Presbytère de
Batiscan »**

Rapport du trésorier – François Frigon₁₃₀

Chers membres,

Voici un résumé de notre situation financière du 1^{er} avril 2023 au 31 mars 2024.

L'encaisse est de **1 866.36 \$** avec des placements au montant de **11 308.40 \$**. Notre actif est de **13 193.45 \$**. Malgré des dépenses de 2 105.29, nous avons une diminution de l'actif de seulement 448.79 \$ par rapport à l'année financière 2022-2023.

Regardons ensemble l'état des revenus et dépenses de 2023-2024.

Avez-vous des questions ?

En ce qui concerne la base des membres de l'Association, nous avons 80 membres actifs répartis comme suit :

- 13 membres ayant une date d'expiration 2024-03-31
- 22 membres ayant une date d'expiration 2025-03-31
- 20 membres ayant une date d'expiration 2026-03-31
- 03 membres ayant une date d'expiration 2027-03-31
- 04 membres ayant une date d'expiration 2028-03-31
- 01 membre ayant une date d'expiration 2029-03-31
- 16 membres à vie
- 01 membre honoraire

Aussi l'année dernière j'ai annoncé au CA et CA+ que je prenais ma retraite comme trésorier après notre assemblée générale annuelle du mois d'août 2024. Depuis l'automne 2005, j'ai occupé le poste de trésorier jusqu'en 2018 puis de 2022 à 2024. Après 15 ans comme trésorier et 20 ans comme responsable de la base des membres je vous annonce officiellement que je prends ma retraite en date d'aujourd'hui le 24 août 2024.

Je remercie tous ceux et celles qui m'ont aidé dans l'accomplissement de ces fonctions durant toutes ces années pour l'Association des familles Frigon.

Au nom de l'Association, nous vous remercions de votre présence

François Frigon₁₃₀
Trésorier 2023-2024

ÉTAT DES REVENUS ET DÉPENSES du 1er avril 2023 au 31 mars 2024			2022-2023
REVENUS	Cotisations	1 605,50 \$	877,69 \$
	Publication/art. promotionnel	0,00 \$	
	Assemblée annuelle inscription et Retrouvailles	51,00 \$	415,00 \$
	Placement encaissé	0,00 \$	
	Intérêts gagnés	0,00 \$	
		<u>1 656,50 \$</u>	<u>1 292,69 \$</u>
DÉPENSES	Administration (frais de bureau) note 1	463,46 \$	482,48 \$
	Base de données, recherche, site web	320,00 \$	284,00 \$
	Bulletin (FAFQ et ERP)	636,48 \$	620,18 \$
	Publications et autres ventes	0,00 \$	0,00 \$
	Assemblée annuelle et Retrouvailles	655,35 \$	952,85 \$
	Frais bancaires	30,00 \$	30,00 \$
		<u>2 105,29 \$</u>	<u>2 369,51 \$</u>
EXCÉDENT DES REVENUS SUR LES DÉPENSES		-448,79 \$	-1 076,82 \$
NOTE-1: ADMINISTRATION - FRAIS DE BUREAU			
	Dépenses trésorier, timbres	203,46 \$	63,48 \$
	Corporation (Receveur gén. du Canada)		36,00 \$
	FAFQ (Cotisation membre et assur.-resp.) 2023	260,00 \$	274,00 \$
	Registre entrep. Québec		109,00 \$
	Total du compte administration	<u>463,46 \$</u>	<u>482,48 \$</u>
SOLDE AU DÉBUT		13 642,24 \$	14 719,06 \$
AJOUTER PERTE OU GAIN		-448,79 \$	-1 076,82 \$
INTÉRÊTS SUR PLACEMENT			
SOLDE À LA FIN		13 193,45 \$	13 642,24 \$
BILAN			
	au 31 mars 2023		
ACTIF	En banque	1 866,36 \$	7 287,65 \$
	Placements	11 308,40 \$	6 188,35 \$
	Intérêts majorés sur placement	18,69 \$	166,24 \$
		<u>13 193,45 \$</u>	<u>13 642,24 \$</u>
PASSIF		0,00 \$	0,00 \$
AVOIR DES MEMBRES		<u>13 193,45 \$</u>	<u>13 642,24 \$</u>

Aux membres des familles Frigon Inc.

Nous avons procédé à la vérification des relevés et registres de la comptabilité faite par le trésorier M. François Frigon, de l'Association des familles Frigon Inc. pour l'exercice financier se terminant le 31 mars 2024.

Notre vérification a consisté à vérifier les 22 dépôts et les 23 retraits et de voir si ces derniers sont bien transcrits dans le registre des revenus et dépenses, et s'ils sont imputés aux bons postes.

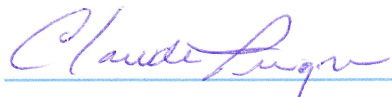
Au cours de notre examen, nous n'avons relevé aucun impair, ce qui nous porte à croire que les états financiers sont conformes, selon nous, aux normes en vigueur pour les organismes tels que l'Association des familles Frigon.

L'examen des états financiers s'est fait à Laval le 5 mai par les membres du comité d'audit interne en présence du trésorier de l'association, M. François Frigon.

En foi de quoi, nous signons



Pierre Frigon (4)



Claude Frigon (256)



Andrée Perron



Association des familles Frigon inc.

<http://www.frigon.org>

Rapport du responsable « Comité du bulletin »

François Frigon¹³⁰

Bienvenue à tous et à toutes

Je remercie toutes les personnes qui ont rédigé des articles en 2023 et 2024 (voir le tableau en bas de page). Un merci spécial à nos deux traducteurs d'Ottawa, Claire membre 279 et son époux Jacques membre 104.

Après 15 ans (2010-2024) comme responsable du bulletin, je prends ma retraite après la publication du dernier numéro à l'automne 2024. Je suis toujours à la recherche d'un remplaçant.

Merci à toute l'équipe,

François Frigon¹³⁰

Responsable « comité du bulletin »

Responsable du comité du bulletin et du montage

François Frigon¹³⁰

Rédaction et révision des textes en français

Pierre Frigon⁴, Gérald Frigon¹¹⁶

Rédaction, traduction et révision des textes en anglais

Responsable de diverses chroniques

Les articles de fond « Au fil des archives:

Pierre⁴

Le mot du président et Le mot de Papou: Gérald¹¹⁶

La paroisse de Batiscan-Habitation de Nicolas Rivart : Roger¹³¹

Les données généalogiques : Jean-René¹¹

Rapport du comité de recherche
des Frigon dans le monde
par Gérald Frigon¹¹⁶

Je ne parlerai aujourd'hui que des Frigon en France. En plus des 161 Frigon déjà inscrit dans mon article "Chronologie des actes des Frigon" sur notre site, j'ai trouvé sur Geneanet 237 nouveaux Frigon. Mais ce site ne permet pas au non-membre d'accès total aux données, se limitant à donner les noms des Frigon et les lieux de baptême, mariage ou sépulture sur une période de ± 50 ans.

En France, on projette depuis plus de 10 ans de mettre les registres départementaux de BMS sur internet. Cependant, ils sont accessibles par année et par paroisse, ce qui rend la recherche longue et fastidieuse. Par exemple dans le Gard, pour la recherche des 26 Frigon répertoriés, on doit accéder chaque paroisse individuellement (pour une grande ville) et pour chaque décennie, rechercher la présence du patronyme Frigon, qui nous renvoie à la page du texte. Si certains d'entre vous accepterait de m'y aider, ils sont les bienvenus. Je leur désignerais un département français pour leur recherche. Dites-moi, à main levée, est-ce que certains d'entre vous accepteraient de participer à ces recherches?

Merci bien.

24 aout 2024



Association des familles Frigon

frigon.org

Assemblée annuelle 2024 Rapport annuel - Site Web

CONTENU - SITE WEB *au 18 juillet 2024*

Au-delà de 4 300 enregistrements dans près de 60 catégories

Comprenant:

- Actes judiciaires ==> 9 notariés ==> 70
- ADN ==> 4
- Archives ==> 9, GF116 ==> 9 CF256 ==> 9
GEF93 ==> 3 PF4 ==> 10 RF2 ==> 12
RF131 ==> 4 SBS268 ==> 1
- Articles du 1er au 6e quinquennal ==> 662
- Avis de décès ==> 633
- Biographies ==> 3
- BMS Mercy Adams ==> 1
- Cartes ==> 9
- Données généalogiques ==> 201
Arbres ascendants ==> 6
Arbres descendants ==> 75
Fiches d'ascendances ==> 1
Fiches de descendances ==> 4
Fiches de familles ==> 62
Fiches individuelles ==> 11
- Gratitudes ==> 12
- Histoires ==> 4 History ==> 1
- Information ==> 86
- Interne (pour usage ...) ==> 17
- Liste ou compilation lors d'évènements ==> 3
- Lois ou permis ==> 12
- Mariages ==> 53
- Médis ==> 57
- Naissances ==> 49
- Photos ==> 500
- Pierres tombales ==> 12
- Plaque Oyster River MA ==> 1
- Recherches ==> 2
- Roman ==> 1
- Signet ==> 5

L'ÉTAT ACTUEL

Aucun changement significatif depuis 2022. Les avis de décès sont toujours inscrits sur le site, mais subissent un retard de traitement qui sera rattrapé dans les mois qui viennent.

CHANGEMENT DANS LA GESTION DU SITE WEB

Pour les prochaines années, la responsabilité conjointe du site Web, partagé actuellement entre Jean-René Frigon et François Frigon, sera redéfinie comme suit :

Responsable : François Frigon
Personne ressource : Jean-René Frigon

Responsables Web 2023-2024:

Jean-René Frigon, aff₀₁₁ Trois-Rivières
François Frigon, aff₁₃₀ Laval

Rubrique Notes biographiques:

Pierre Frigon, aff₀₀₄ Saint-Hippolyte

13. AMENDEMENT DE L'ARTICLE 34 DES RÈGLEMENTS GÉNÉRAUX

L'actuel règlement 34 des règlements généraux de l'Association des familles Frigon Inc. stipule que

«... Pour toutes autres questions, 5% des membres présents à l'assemblée constituent le quorum ... ».

34. Un avis de convocation par écrit à une assemblée annuelle ou générale extraordinaire doit être envoyé à tous les membres, de 21 à 60 jours avant l'assemblée si l'avis est envoyé par la poste, par messenger ou livraison personnelle ou de 21 à 35 jours avant l'assemblée si l'avis est communiqué par téléphone ou par d'autres moyens de communication électroniques. L'avis d'une assemblée où des affaires spéciales seront traitées doit fournir aux membres suffisamment de détails pour permettre aux membres de se former un jugement éclairé sur celles-ci. Pour toutes autres questions, 5% des membres présents à l'assemblée constituent le quorum. Chaque membre votant présent dispose d'une voix, lors de l'assemblée. Un membre peut, par procuration écrite, nommer un fondé de pouvoir pour assister et le représenter à une réunion spécifique des membres, dans la manière et dans les limites autorisées par la procuration. Un fondé de pouvoir doit être membre de l'Association. L'avis de chaque réunion des membres rappellera aux membres qu'ils ont le droit de nommer un fondé de pouvoir.

Les résolutions écrites, signées par tous les membres habiles à voter lors des réunions des membres, ont la même valeur que si elles avaient été adoptées au cours de ces réunions.

Avec la diminution constante du nombre de membres (actuellement 84), le taux de 5% fixé pour le quorum ne reflète pas vraiment la représentativité des membres pour l'assemblée générale.

Il est donc proposé de modifier le règlement 34 en y ajoutant après la mention du 5%, **AVEC UN MINIMUM DE 7 MEMBRES.**